

# Agenda des collectes 2021 Chambly

	Ordures ménagères	Emballages et papiers	Verre	Déchets végétaux
<b>Secteur Est</b>	Tous les lundis	Tous les jeudis	Les mercredis semaines paires	Tous les mercredis du 29 mars au 26 novembre 2021 sur toute la commune de Chambly
<b>Secteur Ouest</b>	Tous les vendredis	Tous les jeudis	Les mercredis semaines impaires	Consignes de collecte : <a href="http://www.thelloise.fr">www.thelloise.fr</a>
<b>Secteur Centre</b>	Tous les lundis et vendredis	Tous les jeudis	Les mercredis semaines impaires	

**Attention** Collecte du verre sur toute la commune le mercredi 6 janvier 2021



## Report des collectes

**jour férié** vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2021 ..... **rattrapé le** samedi 2 janvier 2021

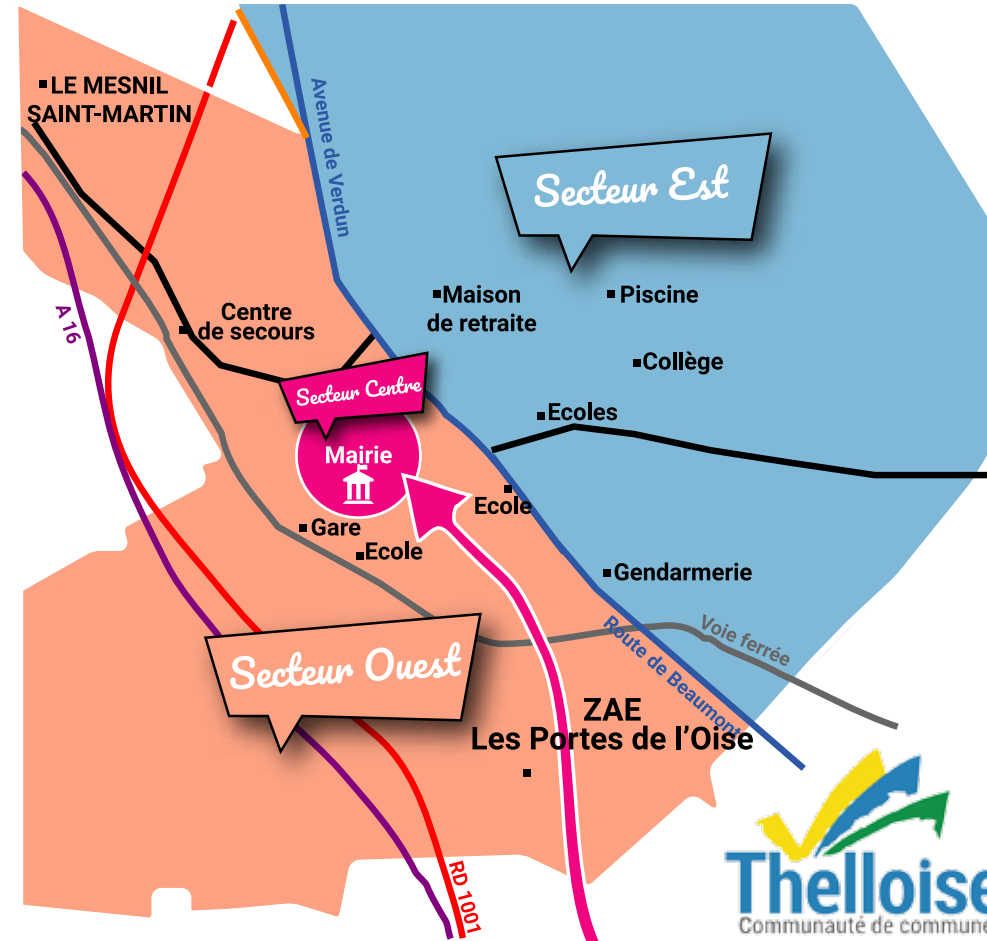


## Sapins naturels

**1 collecte de végétaux «spéciale sapins» pour compostage à déposer sur le trottoir mercredi 20 janvier 2021 uniquement sans pied, sans neige artificielle et sans décoration (ou à emmener à la déchetterie)**



**Respecter les codes couleurs des bacs pour faciliter la collecte. Merci de sortir vos bacs ou poubelles la veille au soir.**  
Demande de dotation et maintenance du bac jaune et vert sur le site :



## Rues du Secteur Centre

ALEXANDRE MICHEL	GAMBETTA	PETIT BEFFROI
ANDRE CARON	GRAND BEFFROI	PIERRE WOLF
AURELIEN CRONNIER	HENRI BARBUSSE	QUAI DU BAS SAUT
CHARLES DE GAULLE	HOSPICE	RICHEBOURG
CHEVALERIE	HOTEL DE VILLE	SAINT AUBIN
CHEVALOT	LAPOMAREDE	SENLIS
DONATIEN MARQUIS	LOUIS LECLERE	TIERCENVILLE
EGLISE	MADAME LECOMTE	VERMAND
FLORENTIN GAUDEFROY	NEUILLY EN THELLE	



Une info ? ☎ 03 44 26 99 50 📱 @Gestion.dechets.thelloise 📧 gestiondesdechets@thelloise.fr

Communauté de communes Thelloise - 7, avenue de l'Europe - BP 45 - 60530 Neuilly-en-Thelle

# Ordures ménagères



## Contenants non fournis

- sac poubelle
- bac roulant (conseillé norme NF EN 840) maxi 750 l
- poubelle à poignées



## Conseils

- poids des sacs inférieur à 25 kg
- ne pas tasser le contenu des bacs de manière excessive
- mettre vos déchets en sacs fermés (par mesure d'hygiène)
- nettoyer régulièrement les contenants

## INTERDIT

- pneus, gravats, terre, déchets toxiques ou dangereux : bouteilles de gaz, extincteurs...

# Le tri + simple

TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS se trient dans votre bac JAUNE

[www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr)

## Contenants fournis

- bac jaune
- sac jaune transparent (en complément du bac)



## Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- déchets en vrac dans le bac sans les imbriquer entre eux

# Déchets végétaux



## Contenants non fournis

- bac roulant (maxi 660 l)
- poubelle à poignées
- sac papier à usage unique
- sac réutilisable à poignées (maxi 120 l)



## Conseils

- volume inférieur à 1 m<sup>3</sup> par collecte
- branches en fagot - longueur maxi 1m20 ; diam. branches < 4cm poids < 25 kg - pas de lien plastique ou métal
- ne pas tasser ni laisser déborder les déchets du contenant

## Autres solutions

- déposer vos déchets végétaux en déchetterie toute l'année
- vous procurer un composteur auprès de nos services à petit prix

## INTERDIT

- fruits, tronc, souche, terre, planche de bois, branches (diam. > 4cm)

# Encombrants / D3E



- enlèvement sur RDV au **NoVert 0 800 853 416** (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)



## Conseils

- mobilier d'ameublement démonté
- collecte séparée pour les gros électroménagers (D3E)
- **sortir les déchets la veille au soir du rendez-vous**
- volume limité à 1 m<sup>3</sup> par collecte
- longueur max. 2m / largeur max. 1m50 / poids max. 75 kg

## Autres solutions

- réparer ou revendre
- donner aux associations ou faire reprendre par les distributeurs
- déposer à la déchetterie

## INTERDIT

- déchets végétaux, gravats, peinture, pneus, produits chimiques

# Déchetteries



Après avoir trié vos déchets, vous pouvez vous rendre dans la déchetterie du SMDO de votre choix.

## Conditions d'accès (particuliers)

- carte d'accès obligatoire
- accès gratuit mais réglementé
- 4 m<sup>3</sup> par jour maximum et 50 passages par an
- carte perdue, volée ou dégradée, renouvellement 5€

Horaires d'ouverture, détail du règlement sur : [www.smdoise.fr](http://www.smdoise.fr)

## INTERDIT

- extincteur, bouteille de gaz et d'hélium, amiante, produits explosifs ou radioactifs, médicaments, DASRI, carcasse de voiture, cendres

APPEL GRATUIT  
**NoVert 0 800 60 20 02**



# Verre



Contenant fourni  
- bac vert



## Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- retirer les couvercles, capsules et bouchons

## INTERDIT

- vaisselle et plat en verre, céramique, bris de glace, miroir

# Composteurs



Retrait à la Communauté de communes **du lundi au vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 16h sur RDV  
Paiement en espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public sur présentation d'un justificatif de domicile